Globethics Repository



Pauvreté et corruption

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see https://www.globethics.net. Data and content policy of Globethics Repository see https://repository.globethics.net/pages/policy.

Item Type	Journal
Authors	Transparency International
Publisher	Transparency International
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-11-18 23:22:32
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/177579

02 / 2008

Document de travail

TRANSPARENCY INTERNATIONAL
the global coalition against corruption



Pauvreté et Corruption

L'année 2007 a marqué un jalon important dans la lutte contre la pauvreté et la corruption. Elle représente la mi-chemin pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui marquent l'engagement mondial très ambitieux d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2015. Cela fait aussi tout juste 10 ans que le mouvement de lutte contre la corruption a signé la Déclaration de Lima, dans laquelle il s'est engagé à combattre la pauvreté dans le cadre de son action contre la corruption. [1]

Les progrès accomplis n'ont pourtant pas été à la hauteur des succès attendus. En pratique, les gouvernements et les bailleurs de fonds continuent à traiter séparément les questions relatives à la pauvreté et à la corruption, plutôt que de les considérer comme faisant partie intégrante d'une même stratégie. L'absence persistante de politique intégrée fragilise les efforts entrepris pour combattre à la fois la pauvreté et la corruption. La pauvreté continue d'accabler plus de la moitié de la population mondiale, avec près de 3 milliards de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour.[2] Les données relatives aux OMD montrent que la tendance actuelle du développement n'évolue pas au rythme initialement envisagé. Certaines zones et certains pays ralentissent la marche et représentent un défi de taille pour respecter l'échéance de 2015. [3]

Table des matières

1. Introduire les concepts
2. Comprendre le lien entre pauvreté et corruption
3. Briser le cercle vicieux
4. Amorcer les prochaines étapes

La corruption est un impôt prélevé sur les pauvres

La corruption agit comme un impôt dégressif, qui grève les ressources de ceux qui en sont déjà les plus dépourvus.

Une enquête récente menée à Mexico a révélé qu'environ 25 % des revenus des ménages les plus pauvres étaient employés au paiement de pots-de vin .[8]

Les résultats pour 2007 du Baromètre mondial de la corruption ont montré que les pauvres paient plus de pots-de-vin que les autres groupes sociaux, qu'il s'agisse de se faire soigner, d'éduquer les enfants ou d'obtenir l'aide de la police.

Ceux qui n'ont pas les moyens de verser des pots-de-vin sont encore davantage marginalisés, n'ont pas accès aux services publics et deviennent les laissés pour compte du système.

1. Introduire les concepts

Un examen des efforts passés et actuels pour combattre la pauvreté suggère que la corruption constitue un obstacle permanent pour les pays qui tentent de réformer leurs systèmes politiques, économiques et sociaux pour se développer. Dans différents contextes nationaux, la corruption parait être à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté.

Que la corruption soit le fait des gouvernements, du secteur privé ou des citoyens, elle fausse dans tous les cas les processus de prise de décisions, de financement et de mise en œuvre des politiques et affecte ainsi profondément toutes les initiatives susceptibles de favoriser le développement. Lorsque les décideurs abusent des pouvoirs qui leur ont été conférés pour leur intérêt privé, la corruption prive les citoyens du droit de participer à la vie de leur pays et les fonds publics sont détournés au profit de personnes privées. Les pauvres sont les grand perdants de cette chaîne de la corruption, étant privés du soutien de l'Etat et des services publics les plus indispensables.

Dans le même temps, la corruption apparait comme un effet secondaire de la pauvreté. Déjà marginalisés, les pauvres souffrent d'une double exclusion dans les pays où la corruption fixe les règles du jeu. Dans un environnement corrompu, les richesses sont confisquées au profit d'un petit nombre, l'inégalité des revenus s'accroît et la capacité d'agir du gouvernement est réduite, particulièrement lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des plus pauvres. Cette situation prend les pauvres au piège et freine le processus de développement, forçant souvent les pauvres à verser des pots-de-vin ou d'autres formes illégales de payement pour accéder aux services publics de base. Au niveau national, les effets sont multiples et destructeurs : la corruption se développe, la croissance durable est freinée et la pauvreté diminue plus lentement [4].Comme la Banque mondiale l'a justement déclaré, la corruption est 'le principal obstacle à la réduction de la pauvreté'.[5]

Les différentes sections du présent document approfondissent la relation causale entre pauvreté et corruption et mettent en lumière les mécanismes qui resserrent ou relâchent le lien entre pauvreté et corruption.

2. Comprendre le lien entre pauvreté et corruption

Comme la Banque Mondiale l'a justement déclaré, la corruption est 'le principal obstacle à la réduction de la pauvreté'.

Etre pauvre ne signifie pas seulement survivre avec un montant de ressources inférieur à un certain seuil. La pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui se caractérise par des facteurs aussi divers que l'accès aux services publics de base (santé, éducation, hygiène publique, etc.), la jouissance des droits fondamentaux, l'autonomie et le développement humain.[6] Les OMD reconnaissent cette conception plus large de la pauvreté et le besoin de

dépasser la simple évaluation monétaire des revenus. La Déclaration du Millénaire, signée en 2000, constitue le fondement des OMD et met en avant les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de tolérance pour faire face à l'enjeu essentiel du développement que constitue la réduction de la pauvreté.

La corruption mine ces piliers du développement, les droits de l'homme et le cadre juridique destiné à les protéger. Dans les pays où les gouvernements décident des politiques publiques et des budgets sans consulter les citoyens et sans avoir à répondre de leurs actes, influences indues, pauvreté et développement inégalitaire se généralisent.[7] La population est privée des moyens de s'assumer politiquement, économiquement et socialement et s'appauvrit ainsi encore davantage.

La corruption détourne également les ressources financières ou matérielles allouées à l'éradication de la pauvreté. Ces détournements compromettent la croissance économique des pays concernés, le niveau d'investissement, les efforts de réduction de la pauvreté et tous les progrès liés au développement. Dans le même temps, la petite corruption sape les ressources des plus pauvres qui se retrouvent forcés à verser des pots-de-vin pour obtenir des biens ou services de base, dont beaucoup, tels que la santé ou l'éducation sont gratuits en vertu des lois en vigueur (voir encadré ci-contre). En l'absence d'autres alternatives, les pauvres peuvent avoir recours à la corruption comme stratégie de survie pour surmonter l'exclusion dont ils sont victimes lorsqu'ils veulent aller à l'école, obtenir un travail, acquérir un logement, voter ou tout simplement participer à la vie sociale de leur pays.

Pour surmonter ces obstacles, les politiques et les interventions soutenues par les gouvernements et les bailleurs de fonds doivent privilégier des actions intégrées qui reconnaissent que la pauvreté, les inégalités et la corruption sont étroitement liées (voir encadré):

- La lutte contre la pauvreté et la corruption ne peut être durable et efficace que si les deux phénomènes sont traités ensemble, tout particulièrement dans les pays les plus pauvres.
- Les inégalités politiques, économiques et sociales provoquent et exacerbent la pauvreté et la corruption.
- Les stratégies anti-corruption ciblées sur les plus pauvres, c'est-à-dire les initiatives qui évaluent les risques et les avantages induits pour les pauvres, sont plus efficaces lorsqu'elles promeuvent le respect des droits fondamentaux des citoyens. Par ailleurs, les actions de lutte contre la corruption sont plus efficaces lorsqu'elles sont entreprises en amont, avant les élections ou au moment où les responsables politiques prennent leurs fonctions et où les politiques publiques sont en cours d'élaboration et de planification.

Le lien entre corruption et développement humain

Lorsqu'un pays est corrompu, certains facteurs déterminants de la lutte contre la pauvreté, tels que la responsabilité des gouvernements, la transparence et l'absence d'exclusion, sont sérieusement affectés et parfois totalement absents.

Une comparaison entre les pays situés aux deux extrémités du classement établi sur la base de l'Indice des Perceptions de la Corruption (IPC) établi par Transparency International (soit le Danemark, la Finlande, la Nouvelle Zélande et Singapour, d'une part et la Somalie, le Myanmar, l'Irak et Haïti d'autre part) fournit un bon point de départ à l'analyse des liens entre pauvreté, inégalité et corruption.

Lorsque l'on compare le rang des pays en termes d'IPC à leur rang en termes de développement humain (mesuré par l'Indice de Développement Humain 'IDH'), on constate une forte corrélation entre corruption et développement : les pays les moins corrompus obtiennent les scores d'IDH les plus élevés et réciproquement.

L'IDH, élaboré par le Programme des Nations-Unies pour le Développement, prend en compte des indicateurs tels que l'éducation, l'alphabétisation des adultes, l'espérance de vie et le revenu des ménages afin d'obtenir une note synthétique qui permet de classer 177 pays selon leur niveau de développement (élevé, moyen ou faible).[9]

Des outils pour promouvoir la responsabilité des gouvernements à l'égard des citoyens

TI affirme la nécessité pour des millions de citoyens, et particulièrement les pauvres, de tenir leurs gouvernements responsables de leurs décisions.
Dans le cadre de la campagne lancée par TI Bangladesh, 'Faire face au peuple [face the people]', des comités de citoyens ont été organisés pour demander aux gouvernements de rendre des comptes sur leurs promesses en matière de développement.
Dans d'autres sections nationales de TI, des services d'assistance et de conseil juridiques connus sous le nom de Advisory and Legal Advocacy Centres soutiennent les citoyens dans de cadre d'affaires de corruption. TI-Géorgie a utilisé ces moyens pour ouvrir des voies de communication entre les citoyens et les parlementaires et faire en sorte que les élus soient tenus responsables de leurs choix politiques.[10.]

3. Briser le cercle vicieux

Combattre la pauvreté et la corruption signifie traiter et surmonter les obstacles qui s'opposent à l'engagement des citoyens et à la responsabilité des gouvernements. Si la plupart des pays en voie de développement affirment que tous les citoyens bénéficient de droits égaux et notamment du droit de participer à la vie publique, en pratique les pauvres exercent rarement ces droits.

Le Rapport mondial sur la corruption de TI (2004) indique que la corruption peut être utilisée pour manipuler les institutions politiques, les partis et les procédures d'un pays pour maintenir le statu quo, violant ainsi les droits des citoyens les plus pauvres et perpétuant la pauvreté. Comme mentionné ci-dessus, les pauvres sont d'autant plus souvent forcés d'avoir recours à la corruption qu'ils sont marginalisés et exclus des processus politiques, économiques et sociaux. Cette situation représente un immense défi pour tous les acteurs du développement. Si les programmes de lutte contre la corruption n'offrent pas d'alternatives pour accéder légitimement aux services publics de base, ils peuvent avoir un impact négatif sur la situation des populations qu'ils sont supposés aider.

Pour être efficaces, les stratégies anti-corruption ciblées sur les plus pauvres doivent examiner de plus près le contexte plus large qui limite les opportunités pour les plus pauvres de participer à la vie *politique*, *économique* et *sociale*.

Participation politique et responsabilité. La première étape fondamentale d'une stratégie anti-corruption ciblée sur les plus pauvres consiste à lier les droits des communautés et des individus marginalisés à des gouvernements plus responsables. Les politiques nationales sont élaborées par les citoyens qui confèrent à leur gouvernement le pouvoir d'agir en leur nom (cf. le cycle de la responsabilité). La corruption des décideurs privés ou publics altère ce processus, fausse le fonctionnement constitutionnel et institutionnel et entraine pauvreté et développement inégalitaire. Renforcer la responsabilité politique permet de considérer les pauvres non comme des victimes, mais comme des parties prenantes de la lutte contre la corruption (cf. encadré). Un tel recentrage implique de reconsidérer les principaux cadres d'action de l'aide au développement, notamment les Documents Stratégiques pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), qui ont été critiqués pour leurs lacunes en termes de responsabilité et de participation des citoyens.[11] A ce jour, les acteurs de la coopération pour le développement[12] n'apportent qu'une réponse élusive à la question de savoir comment renforcer en pratique la responsabilité et la participation des citoyens**.**

Inégalités économiques et défaillances du marché. Elaborer une stratégie de lutte contre la corruption qui cible les plus pauvres nécessite de comprendre comment richesse et pauvreté se développent et comment les abus de pouvoir conditionnent ce processus. La corruption des décideurs publics ou privés favorise les dysfonctionnements du marché, ce qui provoque ou maintient les

inégalités de revenus. La plupart des pays d'Amérique Latine, d'Asie du Sud-est et d'Afrique Sub-saharienne présentent à la fois de très fortes inégalités de revenus et une très forte corruption. Lorsque l'on compare l'Indice des Perceptions de la Corruption (IPC) des dix pays les plus inégalitaires, on constate que la moitié d'entre eux se situent dans les quatre déciles inférieurs de l'échantillon.[13] Lorsque l'économie est atteinte par la corruption, les abus et les dysfonctionnements sont souvent imputables à l'insuffisance des cadres règlementaires et des politiques de lutte contre la corruption mises en place par les gouvernements et les entreprises. L'adoption de la Convention des Nations-Unies contre la Corruption (CNUCC) et d'autres directives globales, ainsi que la campagne pour une plus stricte régulation du secteur financier constituent des tentatives de résoudre cet aspect de l'équation de la corruption.

Clivages sociaux et exclusion. L'exclusion sociale qui limite l'accès des citoyens aux processus de prise de décision politique et économique n'est pas compatible avec les efforts anti-corruption ciblés sur les plus pauvres. La marginalisation de certains groupes de citoyens est contraire au principe de bonne gouvernance et n'a théoriquement pas sa place dans une société démocratique. L'exclusion aboutit à un système de droit à deux vitesses, même lorsque les pays affirment respecter l'égalité démocratique. Des clivages en résultent et le tissu social est menacé. Comme TI en a averti 'lorsqu'il existe un système distinct pour les riches et pour les pauvres, les communautés se fracturent'.[14] Lorsque la corruption est en la cause, ces divisions peuvent devenir une source de conflits qui érodent la crédibilité, la légitimité et l'efficacité de l'Etat et qui enferment les pauvres dans le cercle vicieux de la marginalisation, de l'inégalité et de la corruption (voir encadré).

4. Amorcer les prochaines étapes

Suivre une démarche globale pour s'attaquer à la fois à la pauvreté et la corruption signifie que les politiques doivent commencer par permettre aux pauvres de lutter contre la corruption sur un pied d'égalité. Cela signifie que les pauvres ont un droit égal d'être à la fois les principales parties prenantes et les principaux bénéficiaires des politiques de lutte contre la corruption et non plus seulement leurs principales victimes. Donner aux pauvres les moyens d'agir contre la corruption peut rendre ces efforts plus efficaces en aidant les citoyens à surmonter en même temps leur appauvrissement et leur marginalisation.

Pour élaborer des politiques de lutte contre la corruption qui profitent aux plus pauvres, il est nécessaire de cibler le *cycle politique* et le *processus de développement* du pays. Ainsi, le cycle politique pourrait être ancré dans l'engagement politique des gouvernements à l'égard de leurs citoyens. Les citoyens pauvres seraient impliqués comme des acteurs essentiels de la phase d'élaboration des politiques. Leur participation devrait s'articuler et soutenir le rôle des législateurs dans le vote et l'adoption des politiques et des budgets

Aucun pays membre de l'Organisation pour la Coopération Economique et le Development (OCDE) n'a encore conditionné son aide au développement à la mise en place par les gouvernements récipiendaires de procédures renforçant leur obligation de rendre des comptes ou aux progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies contre la Corruption (CNUCC).

Le retrait de l'Etat est particulièrement marqué dans les nombreux bidonvilles qui se sont développés autour des villes, qu'il s'agisse des *favelas* au Brésil, des *bidonvilles* au Burkina Faso ou des *bastis* en Inde. Dans ces communautés, des groupes démocratiquement organisés et des organisations criminelles se sont substitués à l'Etat et occupe la place qu'il a laissée vacante. Lorsque des forces souterraines prennent le contrôle, elles font régner la crainte, l'extorsion et l'intimidation.

Pour atteindre les ODM en 2015, la communauté internationale, les gouvernements et les citoyens devront faire face à d'immenses défis au cours des prochaines années. Mais ces années offriront également des opportunités pour mieux comprendre les obstacles que génèrent la pauvreté et la corruption et pour reconsidérer les moyens d'y faire face.

publics et permettre de compenser les insuffisances éventuelles du gouvernement en termes de responsabilité.

Des actions spécifiques devraient être mises en œuvre à chaque étape et tout au long du *cycle politique*:

- Définition des objectifs: travailler avec les pauvres pour qu'ils formulent leurs propres priorités de développement et lier ces priorités à des pactes électoraux peut permettre d'obtenir des promesses en faveur du développement et de la responsabilité avant les élections et avant que les programmes ne soient élaborés.
- Formulation des politiques: Les évaluations de la pauvreté et de son impact social conduites avec les populations concernées peuvent constituer des outils utiles à ce stade. Elles peuvent aider à prendre en considération les perspectives des pauvres lors de l'analyse des principales lacunes du système d'intégrité détermination de la formulation d'actions de lutte contre la corruption intégrées à la stratégie nationale de développement. Les politiques et les processus budgétaires participatifs constituent des moyens de s'assurer que les engagements sont financés et que les citoyens pauvres sont impliqués dans l'élaboration des politiques.
- Mise en œuvre : des structures institutionnelles, particulièrement au niveau local, peuvent être mises en place pour formaliser le rôle des citoyens pauvres dans la mise en œuvre des décisions qui affectent leur vie, notamment en matière d'accès aux services publics de base. Il existe beaucoup d'exemples de moyens mis en place pour rendre les instituions plus responsables vis-à-vis des citoyens, tels que les conseils communautaires.
- Suivi: de nombreuses techniques peu couteuses peuvent être utilisées pour impliquer les citoyens, telles que le recours à des méthodes dites de « report cards » ou la désignation d'un médiateur au niveau local ou national. Les communautés peuvent aussi s'engager dans des actions de cartographie de la corruption ou de surveillance des élections.

Dans le même temps, le *processus de développement* d'un pays peut permettre d'intégrer les stratégies relatives à la corruption, la vie politique ou le développement, qui sont trop souvent mises en œuvre de manière distincte. Comme indiqué ci-dessus, cela implique de modifier les pratiques, les attitudes et les perceptions quant à la manière de conduire le cycle politique. Deux principes directeurs devraient guider ces efforts:

- Partenariat: le travail doit être accompli par et avec les pauvres et non pour les pauvres. Chaque étape du processus devrait favoriser leur participation ainsi que l'implication de la communauté. L'engagement des

communautés au niveau local pourrait être utilisé pour démontrer l'efficacité et la nécessité de l'action collective citoyenne.

- Respect des droits humains: les cadres du développement devraient être percus comme une opportunité de reconnaitre à tous les citoyens des droits égaux, indépendamment de leurs revenus, de leur origine raciale ou ethnique, de leur sexe, de leur religion, ou de leur niveau d'éducation. Assurer que les pauvres participent à la vie politique de leur pays et que les politiques de développement respectent la dignité humaine des plus pauvres reflète le besoin de respecter les droits de tous les citoyens qui s'impose à tous les signataires des Convention des Nations-Unies.

Adopter une approche fondée sur la participation et le respect des droits constituerait une réponse collective à un problème collectif et permettrait de combattre la corruption plus efficacement que par les efforts d'individus ou d'institutions isolés. Au niveau national, le gouvernement, le secteur privé et la société civile pourraient envisager des opportunités d'engagement sur la manière de mettre en œuvre les politiques de développement et d'évaluer les progrès réalisés. Au niveau international, les bailleurs de fonds, les agences multilatérales et les organisations de la société civile (OSC) pourraient intégrer les plateformes de lutte contre la corruption dans une compréhension plus large de leurs efforts de développement.

Sans ces changements, les programmes de lutte contre la corruption et la pauvreté continueront à poursuivre leur chemin parallèle et infructueux.

Ce Document de travail a été préparé par le Programme mondial sur la pauvreté du Secrétariat International de TI, en collaboration avec le Département Politique et Recherche.

Pour en savoir plus sur les travaux menés par TI sur la pauvreté, le développement et la corruption, voir : http://www.transparency.org/global_priorities/poverty.

Toutes vos questions sur ce thème peuvent être adressées à: poverty [at] transparency.org.

Pour plus d'informations au sujet de ce document de travail ou d'autres documents publiés dans cette collection, vous pouvez prendre contact avec Craig Fagan au Secrétariat International de TI-: plres [at] transparency.org.

TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Téléphone :

+49-30-343820 -0

Télécopie :

+49-30-347039 -12

Secrétariat International

Alt-Moabit 96

10559 Berlin

Allemagne

Imprimé sur du papier recyclé

Références :

[1] *Cf.: Déclaration de Lima. Convention Internationale contre la Corruption, 7-11 septembre 1997. www.transparency.ca/Reports/Readings/SR-B16-e-limadecl.pdf.*

[2] *Cf.: www.worldbank.org/data/wdi.*

[3] *Pour plus d'informations sur les progrès réalisés en matière d'OMD, cf.: mdgs.un.org/unsd/mdg/Resources/Static/Products/Progress2007/MDG_Report_2007_Progress_Chart_en.pdf.*

[4] *Cf.: Paolo Mauro, "Corruption et Croissance,"* Quarterly Journal of Economics*, 110, 681-712 (1995); Sanjeev Gupta, Hamid Davoodi and Rosa Alonso Terme, "La corruption affecte-elle l'égalité et la pauvreté/ Does Corruption Affect Income Equality and Poverty?"Documents de Travail du FMI* 98/76 *(Washington, DC: FMI, 1998); Paolo Mauro, "Les effets de la corruption sur la croissance et la dépense publique /The Effects of Corruption on Growth and Public Expenditure," Chapitre 20 dans Arnold J. Heidenheimer et Michael Johnston), '*Political Corruption: Concepts and Contexts'. *3ème éd. (New Brunswick, NJ: Transaction Publishers, 2002).*

[5] *Cf.: www.worldbank.org/anticorruption.*

[6] *Cf.: Amartya Sen, Le Développement comme Liberté /* Development as Freedom *(Oxford, Grande Bretagne: Oxford University Press, 1999).*

[7] *Cf.: M. Moore, "Repères pour des Etats plus efficaces / Signposts to More Effective States." Document préparé pour la 7ème Conférence Mondiale pour le Développement (St. Petersburg, Russie: Janvier 19-21, 2006).*

[8] *Selon l'« Índice Nacional de Corrupción y Buen Gobierno (INCBG » élaboré par TI-Mexico en 2005, environ 25% des revenus des ménages ne disposant que d'un seul salaire minimum, étaient employés au paiement de pots de vin. Cf.: www.transparenciamexicana.org.mx/documentos/ENCBG/2005/Folleto_INCBG_2005.pdf.*

[9] *La corrélation statistique entre l'IPC et l'IDH (2005) est de 0,7156 avec p<0,01). En 1995, la corrélation était de 0,7546 (p<0,01).*

[10] *Pour plus d'information sur ces projets, voir le site: www.ti-bangladesh.org/index.php?page_id=207 and www.transparency.ge/index.php?lang_id=ENG&sec_id=10150.*

[11] *Cf.: W. Eberlei, "La responsabilité des gouvernants dans les stratégies de réduction de la pauvreté : le rôle de l'autonomie et de la participation des citoyens : le rôle de l'autonomie et de la participation / Accountability in Poverty Reduction Strategies: The Role of Empowerment and Participation",* Social Development Papers: Participation et Engagement Civique /Participation and Civic Engagement *(104). (Washington, DC: Banque Mondiale, 2007).*

[12] *Cf.: OCDE, "Le point de vue de la Présidence du CAD/ Overview by the DAC Chair," dans Coopération pour le* Développement*. Vol.8 (1), chapitre 1 (Paris, France: OCDE, 2007).*

[13] *La comparaison est fondée sur le coefficient Gini 2007 établi par la Banque Mondiale. Cf.: Banque Mondiale, Indicateurs du développement mondial (Washington, DC: Banque Mondiale, 2007). D'autres analyses montrent toutefois qu'il est difficile d'établir une corrélation entre la corruption telle que mesurée par l'IPC et les coefficients Gini établis par la Banque Mondiale.*

[14] *Cf.: Transparency International, Rapport Mondial sur la corruption /* Global Corruption Report*. (Oxford, Grande Bretagne: Oxford University Press, 2007).*

© 2008 Transparency International. Tous droits réservés.

Transparency International (TI) est l'organisation internationale de la société civile au premier plan de la lutte contre la corruption. Grâce à ses 90 chapitres nationaux dans le monde entier et à son Secrétariat basé à Berlin, en Allemagne, TI sensibilise l'opinion publique aux effets néfastes de la corruption et travaille de concert avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour développer et mettre en œuvre des mesures efficaces visant à la combattre.

ISSN 1998-6408